



Intelligent Energy  Europe

bioenergy2020+



***AFO : générer une offre  
supplémentaire de Bois  
Présentation CIBE – 15 juin 2011***



# AFO ?



● *Activating Private Forest Owners to increase Forest Fuel Supply*

= Mobilisation des Propriétaires Forestiers Privés pour générer une Offre Supplémentaire de Bois énergie



# Une action européenne : 6 pays, 9 partenaires

 FINLANDE



 AUTRICHE



bioenergy2020+

 FRANCE

INSTITUT  
TECHNOLOGIQUE

 LETTONIE



 SLOVENIE

 ROYAUME-UNI

SOUTH YORKSHIRE  
*forest*  
A National community forest Partner



# ... en faveur du développement du bois-énergie

## ➤ Contexte :

- ❖ **Participer aux objectif de 20% d'ENR en 2020**

Propriété privée en France = 70 % de la ressource en Vol

- ❖ **Le projet vise à favoriser le développement du bois énergie en filière courte, sous forme de plaquettes forestières et en mobilisant de nouveaux propriétaires.**

- ❖ **Plan d'action sur la période 2010-2012**



# La zone géographique concernée par AFO

🌐 4 pays cibles : France, Lettonie, Royaume-Uni, Slovénie.

➤ 6 régions initiales : **Limousin et Midi-Pyrénées**, Cesis , South Yorkshire , toute la Slovénie.

🌐 La Finlande et l'Autriche apportent au projet leur expérience et leur savoir-faire.



# Comment ?

## Les objectifs du projet AFO :

- Connaître régionalement le potentiel supplémentaire en bois énergie et les obstacles à sa mobilisation
- Identifier et mobiliser des propriétaires forestiers et des utilisateurs
- Créer une offre supplémentaire de bois générant à la fois BE mais aussi BO et BI
- Mettre en place des exemples de filières courtes d'approvisionnement en lien avec des chaufferies collectives en :
  - créant quelques "groupes d'offre-demande" structurés (les clusters) réunissant propriétaires producteurs & utilisateurs,
  - préparant leur fonctionnement commercial
- Améliorer le marché du bois et développer de nouveaux modèles validés de filières d'approvisionnement contribuant à la politique énergétique et climatique de l'UE et incitant au développement de nouvelles chaufferies collectives locales



# Plusieurs étapes de travail

## ➤ Phase 1: Etude

- ❖ Récolte de données sur les fournisseurs vis-à-vis du bois-énergie : enquête téléphonique sur les motivations des propriétaires et bilan études existantes
- ❖ Récolte de données sur les consommateurs : bilan des études existantes

## ➤ Phase 2: Action

- ❖ Un séminaire sur le bois énergie
- ❖ Établissement de sous régions pilotes
- ❖ Ateliers de formation et tournées de terrain
- ❖ Regroupement des propriétaires intéressés
- ❖ Formation en Autriche des propriétaires et utilisateurs leaders
- ❖ Tables rondes entre les acteurs pour établir de nouveaux partenariats



## ➤ Phase 3 : Diffusion européenne

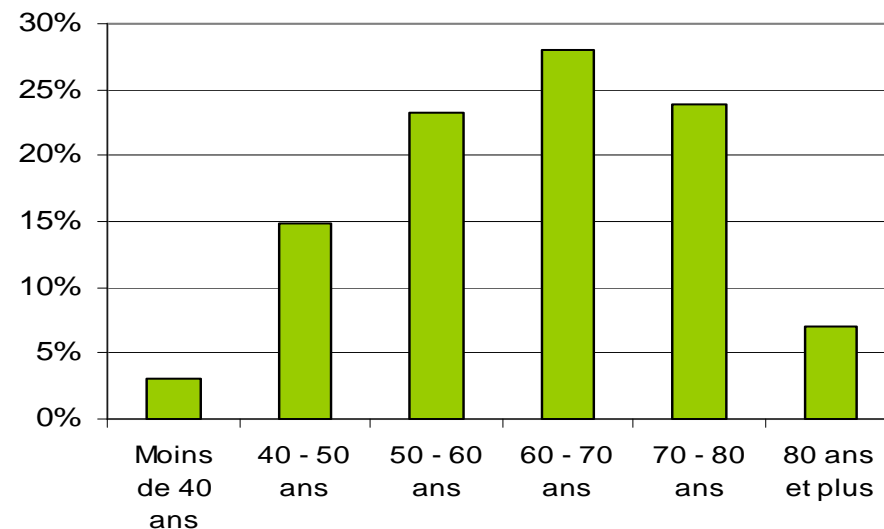




# Quelques résultats de l'enquête Propriétaires en MP

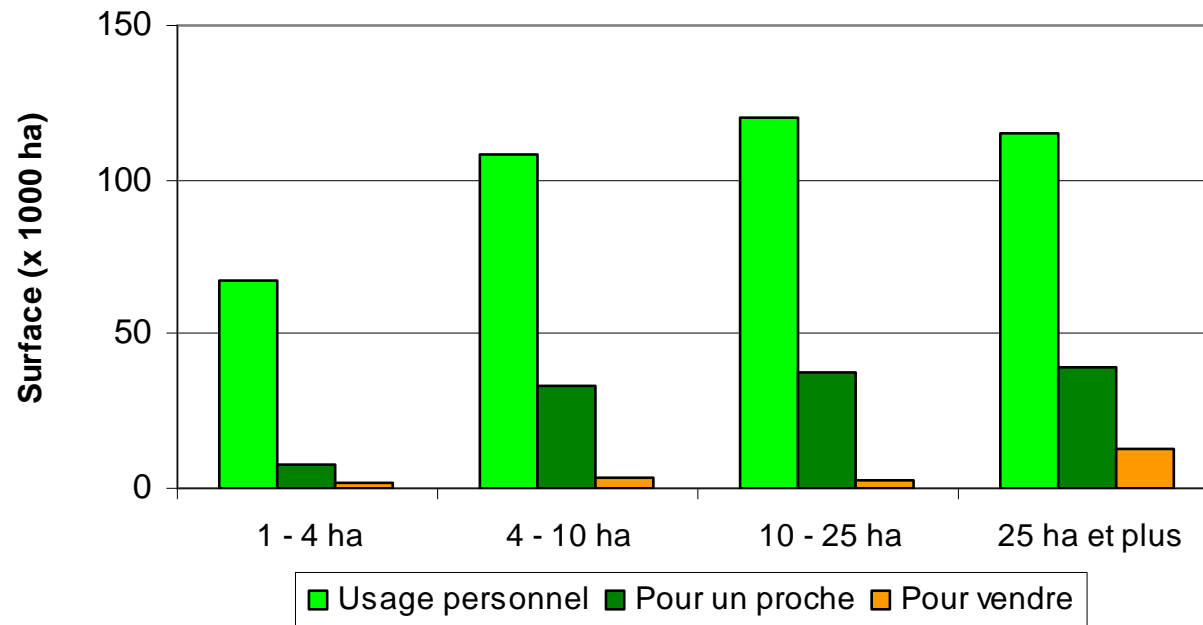
## Activités professionnelles et Age

- Les propriétaires forestiers sont majoritairement âgés de plus de 55 ans
- 60% sont retraités
- 47 % des propriétaires forestiers sont des agriculteurs en activité ou retraités.





# A qui est destinée la récolte de bois de chauffage ?



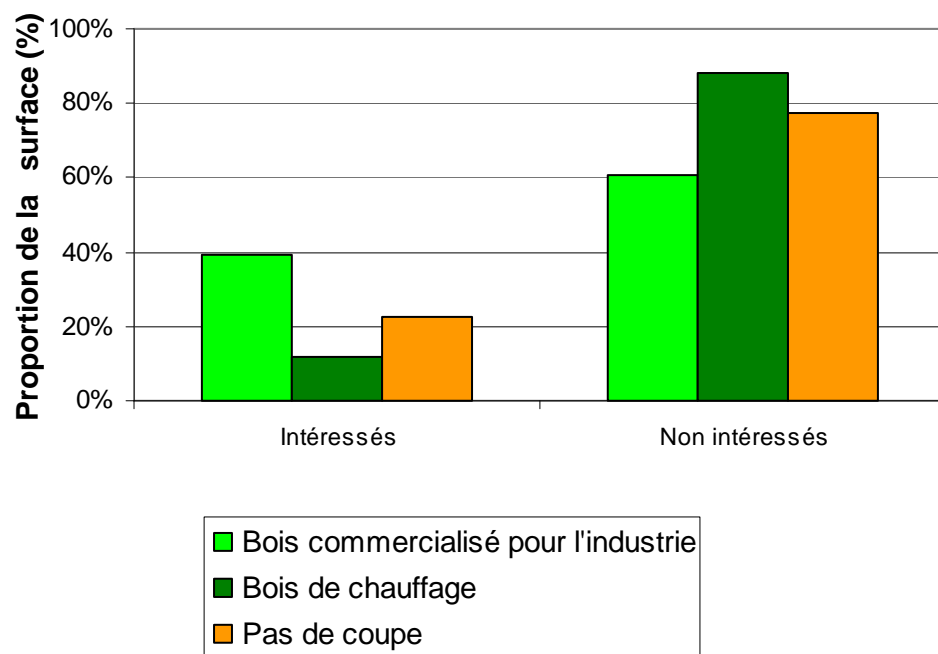
- Moins de 10 % des récoltes de bois de chauffage est à usage commercial (le reste est à destination du propriétaire ou de proches)
- Plus de 85% des personnes ayant effectuée une récolte dans les 5 ans ont seulement fait du bois de chauffage

# Qu'est ce qui pourrait faire augmenter la récolte ?

- **30% des propriétaires ne veulent pas couper plus de bois de toute façon**
- 21 % seraient prêt à couper davantage s'ils avaient besoin d'argent ou de bois de chauffage
- 16% si les prix étaient plus attractifs
- 15% si l'entretien de la forêt le nécessitait
- 6% si les acheteurs étaient plus sérieux (pas de souci d'organisation, de dégâts aux arbres et aux chemins ou de paiement)
- 1% s'il y avait un marché et des clients plus demandeurs

# Intérêt des propriétaires pour participer à un réseau d'alimentation d'une chaufferie bois

## Intérêt des propriétaires selon leur récolte de bois



20 % des propriétaires se déclarent intéressés pour participer à l'approvisionnement d'une chaufferie

40 % de ceux qui commercialisent déjà du bois sont intéressés

# Etat des lieux des chaufferies en MP

- 234 chaufferies pour 157 MW  
*50 MW pour les chaufferies collectives et individuelles*
- Estimation de la répartition des combustibles  
*Plaquettes forestières : 18% ;  
connexes : 28% ;  
DIB : 53% ;  
autres : 1%*
- Bois forestier consommé : 30 à 40 000m<sup>3</sup>/an

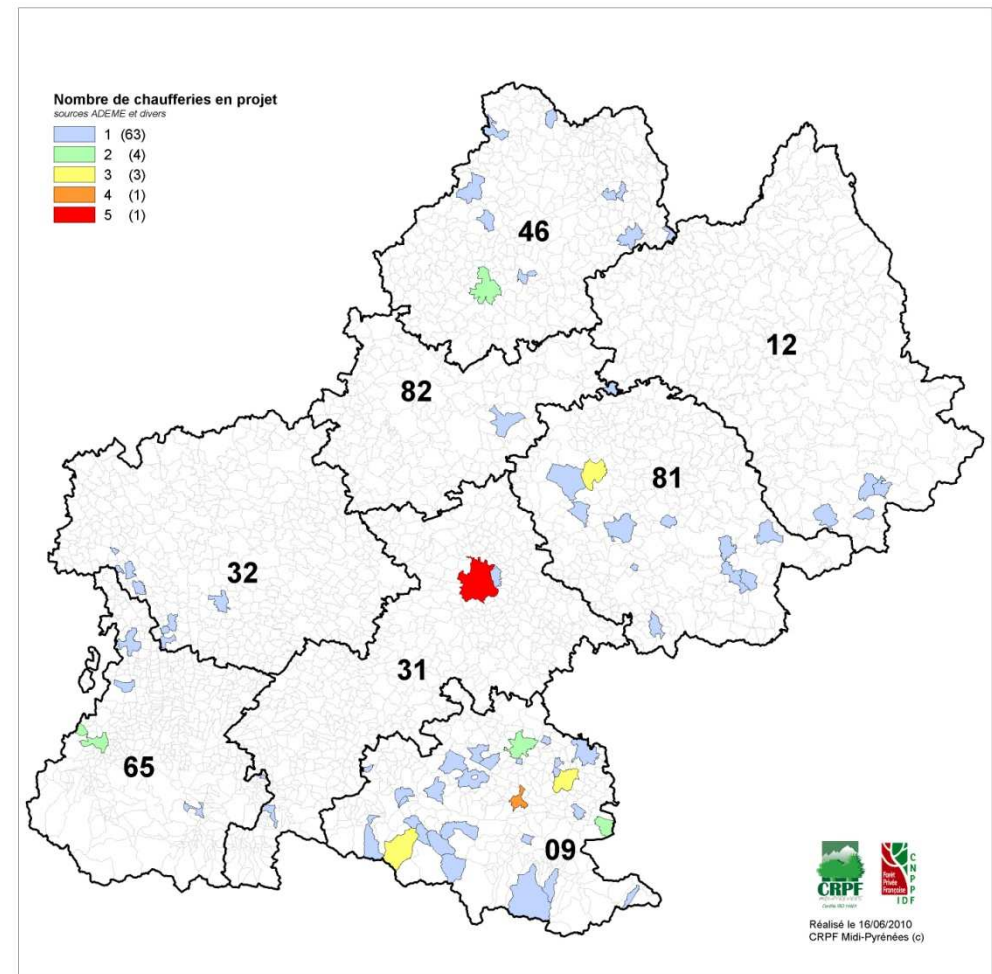


# Projets de chaufferies

- 90 chaufferies pour une puissance de 64 MW

Auxquels s'ajoutent les projets BCIAT + CRE

= gros potentiel pour la plaquette forestière



# Des projets en panne

- Contexte

*La crise économique a différé ou remis en cause certains projets de chaufferies ;*

*Le contexte post tempête « Aquitaine » est peu propice à un démarrage de filière Midi Pyrénées ;*

**Offre de bois > demande actuelle**



- Laps de temps du projet trop court par rapport à la vitesse de décision publique et à l'organisation d'une filière



# Les difficultés...

## ➤ La forêt privée en Midi Pyrénées et Limousin

- ❖ MP : 950 000 hectares /350 000 propriétaires
- ❖ Limousin : 530 000 ha/ 150 000 propriétaires
- ❖ Une culture forestière très différentes des pays « sachant » : > 60% de propriétaire retraités, part de revenus tirée de la forêt très faible = faible implication des propriétaires dans la valorisation économique des bois



## ➤ La filière bois énergie

- ❖ Les chaufferies collectives sont essentiellement des initiatives publiques
- ❖ Part de plaquettes forestières encore limitée : peu de demande
- ❖ Animation encore faible et peu coordonnée
- ❖ Culture différente des autrichiens et finlandais où les propriétaires se regroupent et vont jusqu'à vendre le service chaleur





# Concurrence entre les utilisations

- Bois énergie vs bois d'industrie = UN FREIN
- Bois énergie OK mais comme produit fatal de la sylviculture,
  - Le BE est un des débouchés quand on produit du bois de qualité
- Plaquettes vs bûche : Une filière bûche plus rémunératrice que la plaquette...

Bûche (1m) non livrée à 51€/stère... avec  $\frac{3}{4}$  stère = 1map → bûche = 38.25€/map

Plaquette non livrée à 81€/tonne et 1 map = 0.33 tonne → plaquette = 26.73€/map



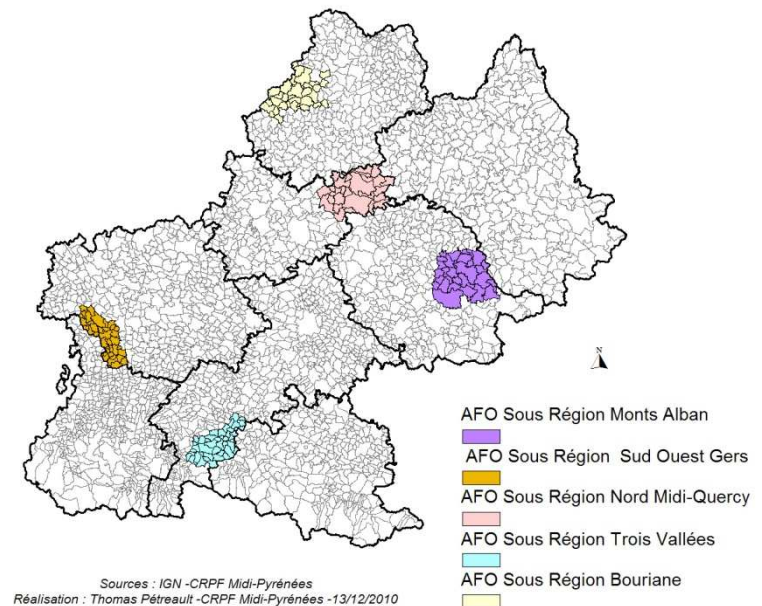
# L'évolution du projet...

- Appuyer une organisation territoriale ayant une politique de BE pour réaliser des clusters impliquant l'ensemble des acteurs présents

Choix des sites en fonction des appuis territoriaux possibles : PDM (disposant déjà d'animation territorial et de politiques visant à favoriser la mobilisation des bois), groupe déjà constitué de propriétaires forestiers cherchant de nouveaux débouchés, implication des acteurs locaux (coopératives...)

- Abandon du Limousin en faveur de l'Aquitaine pour venir en appui à quelques projets pré-identifiés

Projet AFO  
Carte des sous-régions en Midi-Pyrénées



# Trouver des synergies

- Forte présence des coopératives pour l'organisation de l'approvisionnement des gros projets
- AFO = sortir des petits volumes chez des propriétaires en circuit court = mettre dans le circuit de commercialisation davantage de propriétaires pour augmenter l'offre de bois (BO + BIBE)
- Intérêt commun de tous les consommateurs



# Plus de renseignements...

❖ Site WEB

<http://www.afo.eu.com>





Merci pour votre attention

